



LE MOT DU PRÉSIDENT MAX RASPAIL
**« L'électrique, c'est la France
 et l'Europe de demain »**

P. 6



LES ORIENTATIONS
**Objectif : englober
 les énergies nouvelles**

P. 7

le dauphiné libéré

SEV



**SYNDICAT
 D'ÉNERGIE VAUCLUSIEN**

SUPPLÉMENT GRATUIT AU NUMÉRO XXXX DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018 | RÉALISÉ EN PARTENARIAT

Les bornes de recharge avant fin 2019



Le manque de bornes de recharge est un des freins à l'achat d'un véhicule électrique. Le Syndicat d'Énergie Vauclusien l'a constaté. Il projette alors l'installation de 26 stations soit 52 bornes réparties sur le territoire des 140 communes qu'il couvre dans le Vaucluse avant la fin d'année 2019.



LE PROJET

**La voiture, le moyen
 de transport préféré
 des Vauclusiens** P.2



LOCALISATION

**Retrouvez les bornes de recharge
 pour véhicule électrique sur la carte
 des 140 communes** P.5 et 6

POURQUOI INSTALLER DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ? La voiture, le moyen de transport préféré des Vauclusiens

Le nombre important de véhicules recensés sur le territoire et de touristes automobilistes justifie l'installation de recharges pour véhicules électriques (IRVE) que prévoit le SEV, Syndicat d'Énergie Vauclusien. Dans les deux cas, en installant ces bornes, le Syndicat veut faire disparaître l'argument qui freine l'achat d'un véhicule électrique par manque de bornes de recharges.

Nœud routier entre le sud-est et le sud-ouest de la France, le département du Vaucluse est un lieu de passage mais aussi un cadre de vie maillé de petites communes concentrées autour de villes basses d'emplois. Selon une étude menée par la Chambre du commerce et d'industrie du Vaucluse en 2012, la voiture est le moyen de transport préféré des Vauclusiens.

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), lui, recense, en 2015, un taux d'équipement automobile des ménages de 86,5 % en Vaucluse et de 81,1 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aussi, 37,9 % des Vauclusiens disposent d'au moins deux voitures par ménage contre une moyenne de 32,1 % en région.



La voiture reste le moyen de transport préféré de déplacement des Vauclusiens selon une étude menée par la Chambre du commerce et d'industrie du Vaucluse en 2012. **Le DL/Laure NÉRON**

Le tourisme, un argument en plus

Les habitants ne sont pas les seuls usagers du réseau routier. Au cœur d'un paysage attractif pour sa qualité de vie et ses sites naturels remarquables, entre le Mont Ventoux et les Massifs du Luberon qui sont classés en réserve de biosphère par l'Unesco, le Vaucluse reste une destination touristique prisée qui génère 1,3 milliard de chiffre

d'affaires en 2017 et 4 millions de touristes annuels. Principalement pendant la saison estivale, ils parcourent le département sur la route des vins ou entre les sites remarquables que représentent le Palais des Papes, le Théâtre antique d'Orange ou encore les sites romains de Vaison. Le tourisme est le 4^e secteur économique pour le département et les Infrastructu-

res de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sont prévues pour répondre à une demande future des usagers. Via une application pour téléphones mobiles, ces IRVE peuvent être localisées et les usagers ont même la possibilité de connaître leur disponibilité et l'horaire potentiel de libération des emplacements de charge.

Le SEV prend la main sur les bornes de recharges

Le Syndicat d'Énergie Vauclusien (SEV) disposait déjà de la maîtrise des réseaux électriques sur les 140 communes membres et s'est positionné pour être acteur du déploiement des infrastructures de recharges pour véhicules électriques (IRVE).

À l'exemple du SEV qui porte le projet des IRVE, les pouvoirs publics peuvent se substituer à l'initiative privée. Et pour inciter les collectivités à prendre en charge ce type d'installation, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie (Ademe), subventionne à hauteur de 50 % la mise en place des bornes marquant alors l'engagement national en faveur de l'électromobilité. Dans le parc automobile vauclusien, la voiture électrique est encore marginale. Moins de 1000 sont recensées pour les quelques 500 000 habitants du Vaucluse. Dans le cadre de la transition écologique en France, le Plan climat fixe les objectifs nationaux en millions des voitures électriques circulant d'ici à 2030. Et vise à la fin des véhicules essence et diesel en 2040. Le SEV, en se lançant dans cette



Le Syndicat projette l'installation de 52 bornes de recharge pour véhicules électriques d'ici fin 2019 sur les 140 communes qu'il couvre. **Photo SEV**

démarche, se positionne comme force de proposition pour accompagner les usagers à franchir le cap de l'électrique.

Un maillage dans tout le Vaucluse

L'objectif du SEV ? Mailler le territoire de façon à positionner des bornes de recharge tous les 20 km. Une étude a été menée pour optimiser l'emplacement de ces bornes en fonction des

sites qui présentent des intérêts touristiques et commerciaux, des zones de passages préférentielles mais aussi des logiques de bassin de vie. L'ensemble du département sera équipé. Le SEV porte le projet sur les communes rurales y compris les plus petites. L'idée étant d'assurer un service partout dans le Vaucluse pour que l'automobiliste puisse s'alimenter par "biberonage" : les IRVE étant

destinées non pas à une recharge complète mais davantage à une logique de temps de charge/kilométrage.

De l'électricité à l'énergie

À peine quelques années après sa création en 2012, le SEV alors Syndicat d'Électrification Vauclusien, s'est lancé un nouveau défi en devenant, cette année, Syndicat d'Énergie Vauclusien. D'électrification à énergie, il y a un champ d'ouverture des possibles qui inscrit le Syndicat dans un futur éco-responsable. Le SEV se positionne clairement dans la trame du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). Le projet des IRVE en est la preuve.

Le SEV s'est positionné comme chef de file du déploiement de bornes de recharge en Vaucluse et a sollicité les aides auprès de l'ADEME au titre du Programme d'Investissements d'Avenir.

LES AVANTAGES ET LES INCONVÉNIENTS D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Le coup de frein à l'achat, l'avantage à long terme

À l'achat, le véhicule électrique est plus onéreux. Mais le coût de recharge sur les bornes électriques est plus économique. Le Syndicat, lui, plafonne le prix d'une session de recharge à 17 euros et fixe l'heure de recharge à 1,50 euro.

« Le coût est le principal frein à l'achat d'un véhicule électrique, soutient Alexandre Thomas, directeur technique du Syndicat. Les constructeurs travaillent sur des véhicules plus performants, plus accessibles avec, pour perspective, une multiplication par quatre du parc automobile électrique dans les prochaines années et une volonté affichée d'en finir avec le diesel. »

L'autre problématique, c'est la question de la recharge. Comment être sûr d'arriver à bon port voire de revenir à son point de départ sur des trajets longs ? L'autonomie et le nombre de points de charge sont actuellement insuffisants sur le département pour que l'automobiliste parte en confiance avec un véhicule électrique. Pas question non plus de rester en charge quatre heures pour rouler 100 km !

Une recharge accélérée et peu chère

Le SEV met en place des bornes de recharge accélérée qui permettront en une heure de charge de récupérer 150 km d'autonomie. L'objectif étant de pouvoir rouler jusqu'à une prochaine destination équipée d'une borne dans un premier temps ou d'effectuer des



Le Syndicat fixe l'heure de recharge à 1,50 euro et plafonne la session à 17 euros. Le DL/Laure NÉRON

charges plus longues pendant les courses, sur le lieu de travail, la nuit au domicile ou à petit prix la nuit sur les bornes. L'avantage de l'électrique reste aussi le coût grâce à un montant plafonné à 17 euros la session de charge, un coût de connexion d'1,50 euro TTC avec une heure de charge et 0,025 euro la minute supplémentaire en journée.

Une fois que les 26 stations, bénéficiant chacune de quatre prises de recharge soit 52 bornes, seront déployées entre novembre 2018 et juin 2019, la

question de la recharge sera réglée. Le premier avantage de l'utilisation d'un véhicule électrique reste son coût. Vient ensuite la réduction des émissions des gaz à effet de serre.

Stationnement gratuit pour les véhicules "propres"

Un autre avantage pour les utilisateurs des stations qui seront exonérés des frais de stationnement pendant deux heures, qu'ils rechargent ou non leur véhicule. Une station est équipée de deux bornes elle-même équipée de

deux prises. Dans son plan de développement, le SEV a donc prévu de mobiliser quatre places de stationnement qui seront réservées uniquement aux véhicules propres et mises à disposition gratuitement. Les véhicules "propres" sont ceux qui émettent moins de 100 gr de CO2 au 100 km. Ce point peut faire la différence sur les petites municipalités qui ont peu d'offre de stationnement en centre de village mais également sur les communes plus importantes qui font payer leur stationnement.

Les cartes d'abonnés sont valables partout

Les cartes d'abonnés à Vauclus'Elec seront valables partout dans le département, en France et en Europe. Ce, grâce au projet du SEV qui se complète avec ceux de la communauté d'Agglomération du Grand Avignon, de la Communauté Rhône Lez Provence et de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin.

Les cartes d'abonnement des usagers seront utilisables sur n'importe quelle borne qu'elle soit sur l'aire avignonnaise, à Bollène ou à Saint-Romain-en-Viennois. Mais aussi sur toutes les bornes communicantes et interopérables en France et en Europe. Dans le département, les usagers ne verront donc pas de différence entre les bornes réalisées sous la maîtrise d'ouvrage du SEV et celles des structures intercommunales puisque le groupement de commandes prévoit les mêmes fournitures d'installation et



Les cartes d'abonnés à Vauclus'Elec seront valables partout dans le département, en France et en Europe. Le DL/Laure NÉRON et SEV

de raccordement des bornes de charge, la même maintenance, supervision et exploitation des infrastructures. Pour le SEV et les trois structures inter-

communales, ce déploiement des dispositifs de charge mis en commun a permis, par effet de masse, de réaliser une économie d'échelle, donc d'obte-

nir de meilleurs prix sur les équipements et par la suite sur leur exploitation. Le Vaucluse était jusqu'alors une zone blanche (dépourvue de bornes de recharge) dans le paysage des bornes électriques. En se lançant dans cet aménagement, le SEV et les intercommunalités répondent à une nécessité d'équipement en vue des besoins des futurs usagers de l'électromobilité.

La 1^{ère} station de recharge sera inaugurée le 30 novembre 2018 à Saint-Romain-en-Viennois. Un réseau de 26 stations comportant 2 bornes de recharge, chacune ayant quatre points de charge, en Vaucluse sera réalisé entre la fin d'année 2018 et mi 2019.

VAUCLUS'Élec

Les
dans le

SEV

287 574



habitants

140

communes
adhérentes

EN CHIFFRES

- 1 station tous les 20 km
- 1h de charge = 150 km d'autonomie



L'ACCÈS AU SERVICE



POUR USAGER ABONNÉ

- Inscription sur www.alizecharge.com/fr/partenaires/vauclus-elec/
- Smartphone : application Alizé

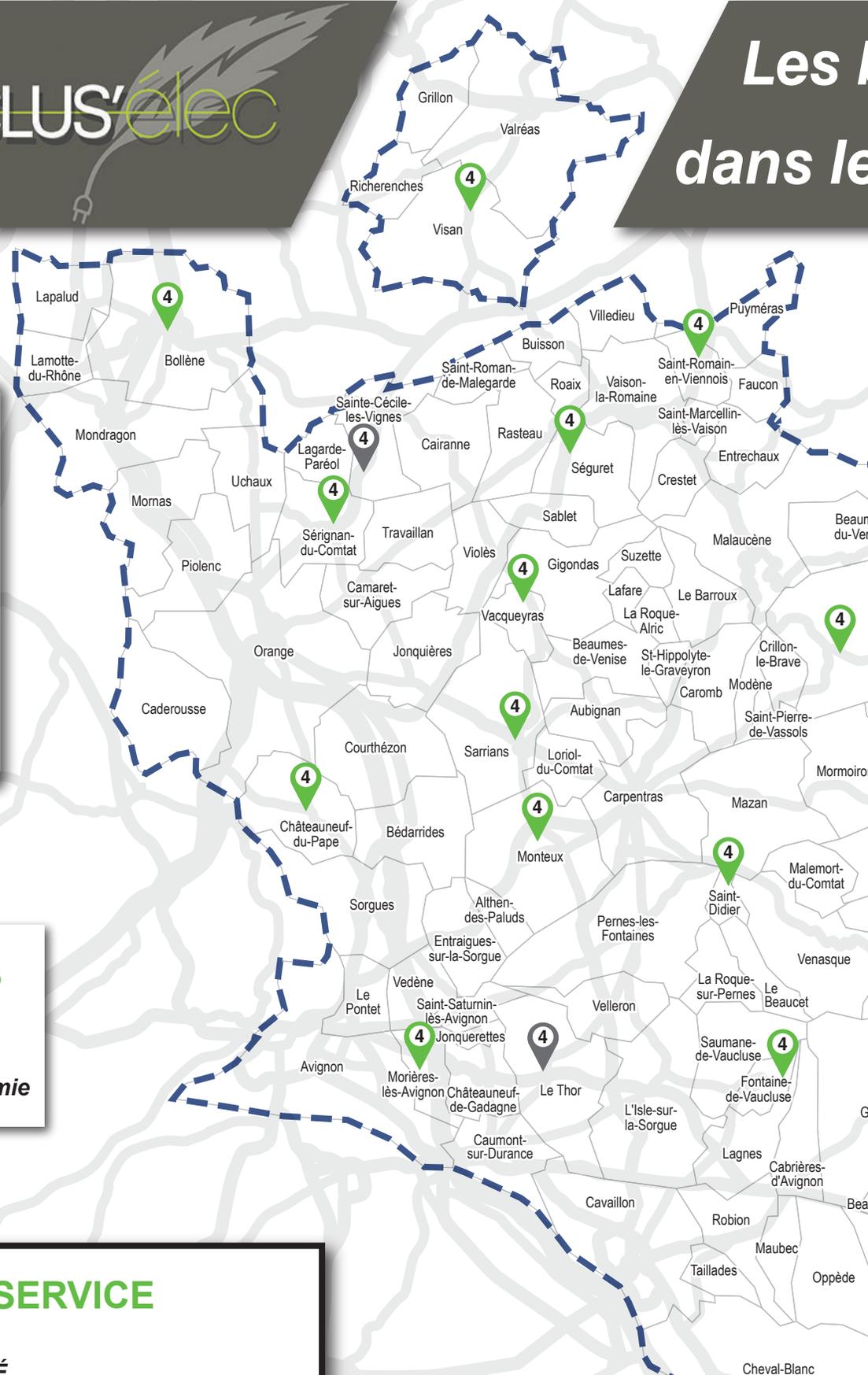


POUR USAGER OCCASIONNEL

- CB sans contact
- Smartphone : application Alizé

JE DOIS SORTIR DU VAUCLUSE,
MA CARTE FONCTIONNE-T-ELLE ?

Oui, la carte abonné du service Vauclus'Elec est utilisable sur le réseau de recharge public de l'ensemble des départements limitrophes (Gard, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes de Haute Provence, Drôme et Ardèche) et tout autre réseau interopérable.



bornes de recharge pour véhicules électriques

de Vaucluse Prévues avant juin 2019



COMBIEN COÛTE LA RECHARGE ?

		Abonné	Utilisateur Occasionnel
Carte abonnement annuelle (de date à date)		12 €	
Coût de connexion (donne 1h de charge gratuite)		1,5 €	3,00 €
La minute supplémentaire	Entre 7h et 21h	0,025 €	0,025 €
La minute supplémentaire	Entre 21h et 7h	Gratuite	Gratuite ou 0,025 € (à définir)
Le montant maximum dû par session de charge sera plafonné à 17,00 € TTC			Prix TTC

www.alizecharge.com/fr/partenaires/vauclus-elec/

- S'inscrire au service de recharge Vauclus'Elec et recharger votre compte abonné
- Visualiser la localisation des bornes et leur disponibilité en temps réel
- Réserver un créneau horaire pour la recharge de votre véhicule
- Accéder à l'historique de vos recharges et des factures
- Gérer votre compte et vos données personnelles



SON HISTOIRE APRÈS SIX ANS D'EXISTENCE Le Syndicat s'est déjà agrandi

Le Syndicat d'Énergie Vauclusien s'est déjà agrandi alors qu'il ne compte que six ans d'existence.

La création du Syndicat d'Énergie Vauclusien date du 20 décembre 2012. Il est issu du regroupement de neuf syndicats intercommunaux d'électrification rurale (SIER) et de l'intégration des pays de Sault et de Vaison-Ventoux. Ce regroupement représentait 137 communes. La nécessité de se grouper pour réaliser des économies a conduit, au 1^{er} juillet 2016, trois communes à rejoindre le SEV : Visan, Richerenches et Grillon. Depuis, 140 communes font partie du SEV sur les 151 que compte le Vaucluse.

« Chacun voulait garder l'autonomie de son territoire »

Le président du SEV, Max Raspail, revient sur les premiers pas du Syndicat. « C'était compliqué. Chacun voulait garder l'autonomie de son territoire, il y avait des appels d'offre en cours et chacun avait l'habitude de travailler avec des entreprises de proximité. Nous avons gardé ce fonctionnement. Ces acteurs du territoire connaissent bien le réseau et il n'était pas question de s'en



Le Syndicat d'Énergie Vauclusien a été créé en 2012. Ses locaux se situent au Thor. Photo SEV

défaire. »

Le SEV a gardé les compétences historiques des syndicats d'électrification rurales telles que l'organisation du service public de distribution d'énergie sur son territoire. Il

n'est plus question d'alimenter des zones blanches comme c'était le cas dans l'après-guerre mais d'assurer une continuité du service, de renforcer les réseaux selon les besoins des usagers, de réaliser des

extensions pour les opérations d'intérêt général, l'enfouissement et la sécurisation des réseaux.

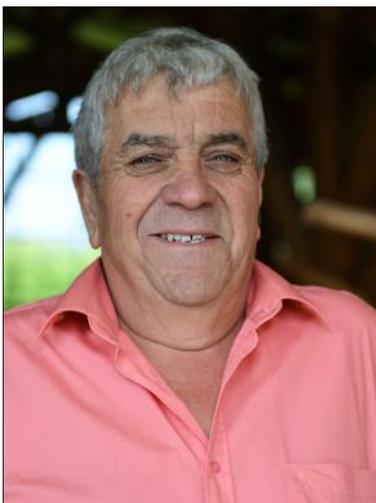
Les fils électriques ont disparu du paysage grâce au SEV

Ces dernières années, à chaque chantier de reprise de réseaux, le SEV était sollicité pour réaliser l'enfouissement des réseaux. Peu à peu, les fils électriques ont disparu du paysage vauclusien jusqu'à devenir inexistant. L'enfouissement concourt à la sécurisation du réseau qui n'est plus exposé au vent. Sur le réseau aérien, le SEV poursuit son action de remplacement des fils nus fragilisés et vétustes par des câbles torsadés plus résistants et moins exposés aux contraintes climatiques.

Actuellement, les élus des communes se penchent sur leurs éclairages publics. Le SEV les accompagne dans leur phase de diagnostic et de travaux. Le but étant de limiter la surconsommation généralement produite par des équipements vétustes ou défectueux tout en diminuant les nuisances lumineuses pour éviter la pollution du ciel la nuit et en collectant et recyclant le matériel usagé.

L'INTERVIEW DU PRÉSIDENT / MAX RASPAIL

« L'électrique, c'est la France et l'Europe de demain »



« Je me suis proposé à la présidence de ce syndicat en tant que maire d'une commune de 500 habitants. Proche des préoccupations du monde rural, j'ai trouvé cela intéressant. Il ne s'agit pas d'un engagement politique mais d'un engagement pour un territoire. »

Le SEV envisage, à terme, de renouveler son parc en véhicules électriques pour « donner l'exemple ». Premier point positif pour Max Raspail, les élus des communes contactés pour poser les bornes ont accueilli le projet de façon plutôt favorable. Après la présentation du projet, la question pour les maires était de trouver la réserve foncière et de convaincre les élus de l'intérêt de s'engager dans les bornes de recharge pour véhicules électriques. Il poursuit convaincu de l'avenir de l'électromobilité : « L'évolution de l'équipement peut aller très vite. Il faut que cela rentre dans les esprits : l'électromobilité, c'est la France et l'Europe de demain. »

À la création du Syndicat d'Électrification Vauclusien, Max Raspail en a endossé la présidence. Il en a gardé depuis la responsabilité.

Maire de Blauvac depuis 1995 et élu depuis 1983, Max Raspail explique :

À l'échelle régionale, 27% des émissions de gaz à effets de serre responsables du réchauffement climatique ont pour origine les transports au cours de l'année 2016. La mobilité électrique présente une alternative aux carburants fossiles, vecteur d'amélioration de la qualité de l'air.

Le Plan climat lancé par le gouvernement en juillet 2017 vise pour 2040 la fin de la vente des véhicules essence et diesel.

L'organigramme du SEV

Frédéric Boudin, directeur, **Pauline Allègre**, assistante administrative, **Mireille Bourboul**, adjointe au directeur, **Alexandre Thomas**, directeur technique, **Pascal Grosjean** et **Fabrice Huguet** techniciens responsables secteur et **Renaud Gabert**, assistant technique.

Contact

Syndicat d'Énergie Vauclusien
3511, route des Vignères 84 250 Le Thor
Tél. 04 90 78 78 34

LES NOUVELLES ORIENTATIONS DU SEV De l'électricité à l'énergie

L'orientation du Syndicat a changé, son nom aussi. Depuis le 3 septembre 2018, jour de délibération de l'assemblée générale, les délégués du Syndicat d'Énergie Vauclusien ont voté la modification des statuts. Le Syndicat d'Électrification devient le Syndicat d'Énergie.

Pourquoi le Syndicat a-t-il changé de nom ? Max Raspail explique : « Ce changement de dénomination nous permet d'englober les énergies nouvelles. Il faut exploiter les énergies que nous avons à notre disposition. Je pense au solaire. Il nous est possible aujourd'hui d'accompagner les communes qui souhaiteraient installer du photovoltaïque sur des espaces peu esthétiques et économiquement peu rentables. Nous pourrions également exploiter la filière bois énergie... Il y a plein de pistes à creuser dans ce sens. Je suis content déjà des orientations que nous avons pu prendre en si peu de temps. »

Alexandre Thomas, directeur technique, poursuit : « Nous allons devoir aller sur ces champs nouveaux en accompagnant les choix



La centrale photovoltaïque à Blauvac est étendue sur 8,5 hectares. Elle est un exemple d'exploitation d'énergies nouvelles que veut englober le Syndicat. **Le DL/Laure NÉRON**

politiques de nos collectivités membres. Ainsi, le SEV sera acteur de la transition énergétique locale en conseillant les collectivi-

tés sur leur choix d'équipements. C'est prévu dans nos statuts, devenir Syndicat d'Énergie nous permettra de faire d'avantages de

choses au-delà de l'enfouissement des réseaux que nous maîtrisons bien. »

Les IRVE, un moyen de lutte contre la dépendance aux énergies fossiles

Les IRVE (installations de recharges pour voitures électriques) entrent dans cette nouvelle orientation et dans les perspectives futures pour le syndicat qui s'engage à « réduire les dépendances aux énergies fossiles et au développement des énergies renouvelables telles que le solaire, la biomasse ou encore la méthanisation ». Pour l'heure, l'essentiel de l'électricité vauclusienne, celle qui servira à recharger les véhicules, provient des installations de production d'électricité hydroélectrique sur le Rhône sur les secteurs d'Avignon et de Bollène et de quelques installations solaires. Si le mistral souffle fort sur le département, l'utilisation de son énergie n'est pas possible via l'éolien qui nécessite un vent moins impétueux et plus constant. En revanche, le soleil offre un potentiel qui peut être mis en œuvre rapidement.

EN CHIFFRES



Les habitants du Vaucluse consomment 3 334 111 GWH chaque année.



Le réseau comportera 26 stations de recharge de deux bornes équipées chacune de quatre points de charge. Coût du projet : 620 000 euros.



Chaque Vauclusien consomme en moyenne 5 245 KWH.



Le Vaucluse est composé de 151 communes et de 635 694 habitants.



Le Vaucluse compte 134 665 appartements et 198 014 maisons. Le coût moyen de la consommation électrique par ménage est de 787€ par an.



Le département est desservi par 6 281 km de lignes basse tension, 3 875 km en aérien et 2 407 km en sous terrain, 3 666 km de ligne haute tension dont 1 820 km en aérien et 1 846 km en sous terrain.

SEV



AU SERVICE DE 140 COMMUNES VAUCLUSIENNES

SON OBJECTIF

★ Lutter contre le dérèglement climatique et contribuer à la préservation de l'environnement ainsi qu'au renforcement de l'indépendance énergétique tout en offrant à ses territoires l'accès à l'énergie à un coût compétitif

SES MISSIONS

- ★ Renforcement, extension et enfouissement des réseaux électriques
- ★ Mise en place de 52 bornes de recharge pour véhicules électriques déployées d'ici fin 2019
- ★ Aménager, exploiter des installations de production d'énergie renouvelable
- ★ Conseils et suivi des consommations énergétiques, élaborations de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), diagnostics de réseaux d'éclairage public et travaux de rénovation...

Contact Syndicat d'Énergie Vauclusien | 3511, route des Vignères 84 250 Le Thor | Tél. 04 90 78 78 34